



Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2022 Aux entreprises interrogées

Neuchâtel, janvier 2023

Madame, Monsieur,

Votre entreprise ou administration a été sélectionnée **pour faire partie de l'échantillon de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2022**. Les grandes entreprises (≥ 50 salariés) et les entreprises travaillant dans des secteurs très spécialisés sont toujours interrogées, pour des raisons de représentativité.

L'ESS fournit tous les deux ans des informations détaillées sur le niveau et la structure des salaires en Suisse. Elle représente une source d'informations très importante pour les entreprises, les partenaires sociaux et le grand public. Ses résultats sont utilisés, par exemple, dans les domaines des négociations salariales, du monitoring de l'accord sur la libre circulation des personnes, des coûts du travail ou encore dans les questions d'égalité des salaires entre femmes et hommes.

Le délai de réponse est fixé au 31 mars 2023 et la participation au relevé est obligatoire.

Les bases légales de l'enquête sont la loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale et les ordonnances d'application du 30 juin 1993. Les données livrées seront traitées de manière confidentielle et les documents de relevé seront détruits au terme de l'enquête.

Modalités de livraison :

Pour la transmission des données, vous avez le choix entre ces quatre modalités:

- **eSurvey:** transmission électronique, via un canal sécurisé de l'OFS, du questionnaire rempli en ligne
- **LohnWebPlus:** transmission électronique, via un canal sécurisé de l'OFS, d'un fichier XML ou XLS conforme aux spécifications fournies par l'OFS
- **Standard salaire-CH (ELM) versions 4.0 et 5.0:** envoi automatique des données à partir d'un logiciel de comptabilité salariale doté du label de qualité «swissdec certified»
- **Questionnaire papier:** renvoi postal du questionnaire annexé rempli à la main

À cette lettre de participation est joint le **questionnaire papier (parties A et B) avec les explications correspondantes** ainsi que **la liste des établissements** pour lesquels vous devez nous transmettre les informations. Pour la livraison des données nous vous recommandons d'utiliser nos canaux de livraison électroniques. Vous trouverez dans le questionnaire A (rectangle rose en haut à droite) un lien vous renvoyant à la description des modalités de livraison, votre identifiant IDE (numéro d'identification des entreprises) ainsi que le mot de passe nécessaires aux transmissions en ligne. Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser ces canaux électroniques, vous pouvez sans autre utiliser le questionnaire (A + B) joint à ce courrier.

En outre, sur notre site www.ess.bfs.admin.ch se trouve d'autres informations détaillées sur l'enquête et les FAQ (réponses aux questions les plus fréquemment posées).

Pour d'éventuelles questions n'hésitez pas à nous contacter par

- email LSE@bfs.admin.ch
- hotline 0800 000 026

Pour toute correspondance, veuillez communiquer votre identifiant IDE (numéro d'identification des entreprises).

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Division Economie

Section Salaires et conditions de travail

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DFroidevaux', written in a cursive style.

Didier Froidevaux

Chef de section

Annexes ment.